



Loire-sur-Rhône



CHARTRE DES SERVICES RESTAURANT SCOLAIRE ET PASSERELLE-ENFANCE ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Document à lire avec les enfants / y adhérer
Un exemplaire signé à joindre au dossier

Pour le bien vivre ensemble : LE RESPECT

« Je respecte mes camarades, les adultes, les jeux, la nourriture et enfin je respecte tout ce qui est autour de moi, c'est-à-dire tout ce que je vois. Et moi aussi, j'ai droit au respect des autres. »

Les grossièretés, les insultes, les moqueries et l'irrespect ne sont pas tolérés. Tout matériel détérioré ou cassé par les enfants sera à la charge des parents.

Pour notre sécurité

« Je dois faire attention pour ma sécurité, mais aussi pour celle de mes camarades, j'écoute les consignes. »

Les objets dangereux (objet tranchant, pointu, produits inflammables, médicaments...) sont interdits. Lors des activités, je respecte les règles de sécurité, je fais attention aux autres.

Pour notre bien-être

« A l'extérieur, je peux courir ; à l'intérieur, je me déplace dans le calme. »

L'alternance d'activité permettant aux enfants de s'ébattre, avec des temps plus calmes doivent permettre un équilibre. Pour chacun des temps, les règles de vie diffèrent.

Tout manquement au respect de la présente charte pourra être sanctionné comme indiqué dans les règlements intérieurs des services.

Nom et prénom de(s) l'élève(s) :

A, le

Signatures :
Enfant(s),

Responsables légaux,